



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Montant des pensions

Question écrite n° 428

#### Texte de la question

M Roland Blum attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement sur la nécessité d'indexer le montant des retraites et des preretraites sur la même variation que celle du niveau moyen de l'ensemble des salaires. Cela indépendamment de toute modification d'ordre légal ou réglementaire des modalités de calcul et/ou prélèvement maladie sur les allocations. Il lui demande quelles positions il envisage de prendre à cet effet.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement procède actuellement à un examen attentif des modalités de revalorisation des pensions, compte tenu des graves difficultés financières que connaît l'assurance vieillesse du régime général. Ses choix ne sont pas actuellement arrêtés.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Blum Roland](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 428

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juillet 1988, page 2176